



Des conservateurs au service des sternes : É. et C. Le Roux

Catherine CHEBAHI

Quand Charles et Éliane Le Roux, membres de Bretagne Vivante à la section de Concarneau-Trégunc, acceptent en 1990 de devenir conservateurs des îlots de l'archipel des Glénan, il ne reste pratiquement plus de sternes nicheuses sur l'île aux Moutons. Pendant quinze ans, ils vont être les artisans de la renaissance d'une colonie aujourd'hui la plus importante de Bretagne.

Lundi 27 mai 2019, midi trente. Le comptage des sternes s'achève sur l'île des Moutons (*Moelez* en Breton), située entre les Glénan et Fouesnant (Finistère). Les seize bénévoles additionnent les souches de leurs carnets multicolores puis communiquent les résultats à Bruno Ferré, conservateur salarié de la réserve depuis 2015, qui fait le total : 225 couples de sternes pierregarins, 2 521 couples de sternes caugek, 37 couples de sternes de Dougall (qui, après une éclipse d'une vingtaine d'années, reviennent un peu plus nombreuses chaque printemps depuis 2005¹) soit 2 777 couples, toutes espèces confondues. Un tout petit peu plus que l'an dernier. La colonie des Moutons

se porte bien. Elle est devenue, depuis que visons d'Amérique et faucons pèlerins ont entraîné l'effondrement de celles de l'île aux Dames (baie de Morlaix) et de la Colombière (Saint-Jacut-de-la-Mer), la première colonie de Bretagne ; et la première de France, pour les caugek, depuis cette année² dépassant celle du banc d'Arguin, à l'entrée du bassin d'Arcachon (Y. Jacob comm.pers.). Et pourtant... qui l'eût cru ? En 1984, la colonie de sternes des Moutons avait pratiquement disparu [1].

Bref historique

Revenons en arrière. Depuis les premières notes ornithologiques connues, aux alentours de 1840, on sait que les sternes, en période de nidification, se répartissaient en de nombreuses colonies sur le littoral breton (Jonin, 1989) Si, en 1945, une estimation faite par Edouard Lebeurier, le « père de l'ornithologie bretonne », attestait la présence aux Moutons d'environ 500 couples de sternes (230 Dougall, 270 pierregarin), les années 1950, 1960 et 1970 voient les chiffres décliner de façon continue. La



Marion Diard

[1] Le phare de l'île aux Moutons masqué par un envol de sternes caugek

1. Un couple en 2010 et 2011, 21 couples en 2012, 41 couples en 2016, 43 couples en 2017...
2. La colonie de sternes caugek du banc d'Arguin, jusqu'alors la première de France, n'a pas réussi à s'installer durablement en raison de la prédation d'un milan noir et de goélands, aucun poussin ne s'en est envolé en 2019 !

colonie est menacée d'extinction à plus ou moins brève échéance. Différents facteurs l'expliquent : on cite souvent l'expansion des goélands argentés, mais il faut aussi prendre en compte l'augmentation de la fréquentation de l'île, et du dérangement des oiseaux, avec le développement de la plaisance et des sports nautiques. Le coup de grâce est donné par l'automatisation du phare en 1983 et le départ des gardiens qui assuraient jusque-là une surveillance et une protection tacites sur les colonies de sternes. Guillaume Lesbleis, gardien de phare aux Moutons de 1968 à 1983, se souvient : « On savait que c'était le printemps quand elles arrivaient, on était contents parce que cela sentait les beaux jours. Les sternes nous connaissaient, elles savaient qu'on était là, on était des habitués. D'ailleurs, elles étaient beaucoup plus agressives dès le début de la saison touristique... » (Muis, 2001).

En 1984, la sterne de Dougall disparaît de l'île, et de 1984 à 1988 la colonie de pierregarin et de caugek est réduite à sa plus simple expression. Début 1989, lassé de l'absence de bateau affecté à la réserve, Michel Cossec, conservateur des îlots en réserve de l'archipel des Glénan, se désengage.

Mission impossible ?

Max Jonin, secrétaire général de la SEPNEB (Société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne) compte en juin 1989,

avec le concours d'Alain Leroux, environ 90 couples de sternes sur les Moutons, total voisin de ceux des années précédentes. C'est alors qu'il demande à la section de Concarneau-Trégunc et, plus particulièrement à ses amis Charles et Éliane Le Roux, d'aller jeter un coup d'œil pour mesurer l'état de la colonie. Il leur propose de prendre le cas échéant le relais comme conservateurs. « En effet, depuis 1970, il n'y a plus, de fait, de colonie importante par leurs effectifs en Bretagne et les sternes se répartissent pour nicher en de nombreuses petites colonies sur le littoral », écrit Max Jonin (Jonin, *op. cit.* p.14). Il a l'intuition que l'île aux Moutons représente le seul site potentiellement ou historiquement attractif de l'archipel des Glénan, où une colonie de sternes peut se reproduire en raison de son absence de mouillage fiable et de sa position isolée, à mi-chemin du continent et des autres îles des Glénan [2].

Charles et Éliane Le Roux sont enseignants et sont venus habiter Pendruc, hameau littoral de Trégunc, en 1973. « Actifs dans une petite section active, naturalistes et désireux de s'impliquer », c'est ainsi que les décrit Max Jonin aujourd'hui. Ils se sont déjà illustrés par leur passion pour les dunes et étangs de Trévignon, menacés par la pression touristique et le camping sauvage, et ont mené un combat qui a abouti à l'acquisition du site par le Conservatoire du Littoral. Première victoire dont on ne les félicitera jamais assez. Ils ne se considèrent pas spécialement comme des ornithologues mais se définissent comme « des amoureux de la nature ». Charles Le Roux déclarait



[2] Charles et Éliane Le Roux en septembre 2019 dans leur maison de Pendruc.



[3] L'île aux Moutons côté nord. À gauche l'îlot d'Enez ar Rased masquant une partie de l'île principale et, au premier plan, un phoque gris au repos.

en 2001 (Muis, *op.cit.* pp. 34-35) : « Mon engagement à la SEPNB, c'est plus celui d'un naturaliste que d'un ornithologue. Ce qui m'intéresse, c'est plus l'aspect environnemental : j'aime que la nature soit belle et je ne supporte pas de la voir saccager ». Et Éliane Le Roux d'ajouter : « J'aime les endroits naturels, j'aime m'y recueillir. Et dans la mesure où je crains de les voir disparaître, eh bien je souhaite les protéger pour les préserver et ainsi me préserver moi-même ».

Consultée sur le projet de Max Jonin, la section de Concarneau-Trégunc, qui compte alors une trentaine de membres, est dans l'ensemble hésitante et ne croit pas à la possibilité du rétablissement d'une colonie de sternes aux Moutons : trop de goélands, trop de plaisanciers, plus personne au phare... et toujours pas de bateau [3]!

Des débuts mouvementés

Jean-Paul Le Pelleter, ornithologue amateur passionné qui tient un commerce de fruits et légumes à Concarneau quand il ne court pas chemins et grèves avec sa longue vue, est prêt, lui, à les épauler le week-end avec son voilier s'ils se lancent. Charles et Éliane Le Roux décident donc de se rendre sur

l'île et de prendre la mesure de la situation. Ils empruntent à Jean Gloaguen, un copain propriétaire d'un magasin d'optique de marine, un vieux zodiac qui dort dans son grenier. Cette première expédition aurait pu se transformer en naufrage car, à leur retour, un violent orage éclate, le zodiac percé embarque eau de mer et pluie du ciel. Éliane Le Roux en rit encore : « c'était le radeau de la Méduse ». Sans visibilité, avec pour seul outil de navigation une boussole qui pend au cou de la future conservatrice, ils se retrouvent face à Beg Meil, sous le regard incrédule des plaisanciers qui les croisent. Mais, mais... ils ont vu, aux Moutons, une trentaine de couples de caugek et de pierregarin qui nichent. Ils décident donc d'accepter, devenant ainsi, un peu malgré eux, « conservateurs des îlots de l'archipel des Glénan ». Charles explique : « Comme on ne pouvait pas tout faire, on a ciblé l'île aux Moutons ainsi qu'un comptage annuel des cormorans huppés de l'archipel ». Cette aventure va durer une quinzaine d'années, ils vont se prendre au jeu et mettre toute leur énergie dans la gestion et la protection de ce site, ne ménageant ni leur peine ni leur temps, comme l'attestent les carnets de terrain d'Éliane Le Roux, les différents rapports d'activité et bilans, les multiples démarches administratives, réunissant autour d'eux, grâce à leur enthousiasme, une petite équipe de bénévoles qui au fil des années s'étoffera [4].



[4] « Éliane et Charles Le Roux, Roger Gouriou et Armel Jacob suivent de près les différents faits et gestes des sternes » Légende de l'article de Ouest-France (22 juillet 1998). Armel Jacob, gardien recruté par Bretagne Vivante, avait 19 ans et était alors en deuxième année de faculté de biologie à Brest.

Premières démarches

Rapidement, ils prennent contact avec les différents propriétaires de l'île : L'État (Direction départementale de l'équipement, Phares et balises...) possède les îlots de Enez ar Razed, Penn ar Guern et la partie de l'île aux Moutons où se situent le phare, ses dépendances et le terrain clôturé tout autour (l'ancien potager des gardiens). La mairie de Fouesnant a récupéré le local minuscule des radiobalises (6 m² !) désaffecté après l'automatisation du phare et devenu depuis un refuge pour les navigateurs en difficulté. Le reste de l'île (moins de trois hectares) appartient depuis 1960 à des propriétaires privés (la famille Faou, de Bénodet), réunis en SCI (Société civile immobilière), qui souhaitent conserver à l'île son aspect sauvage. Différentes conventions sont signées pour occuper, pendant la période de nidification, le petit refuge de mer, le phare, ses dépendances et le terrain clôturé. L'AOT (autorisation d'occupation temporaire) des îlots de l'archipel est délivrée pour quinze ans par la préfecture du Finistère et un accord oral renouvelable annuellement avec les propriétaires permet la mise en place

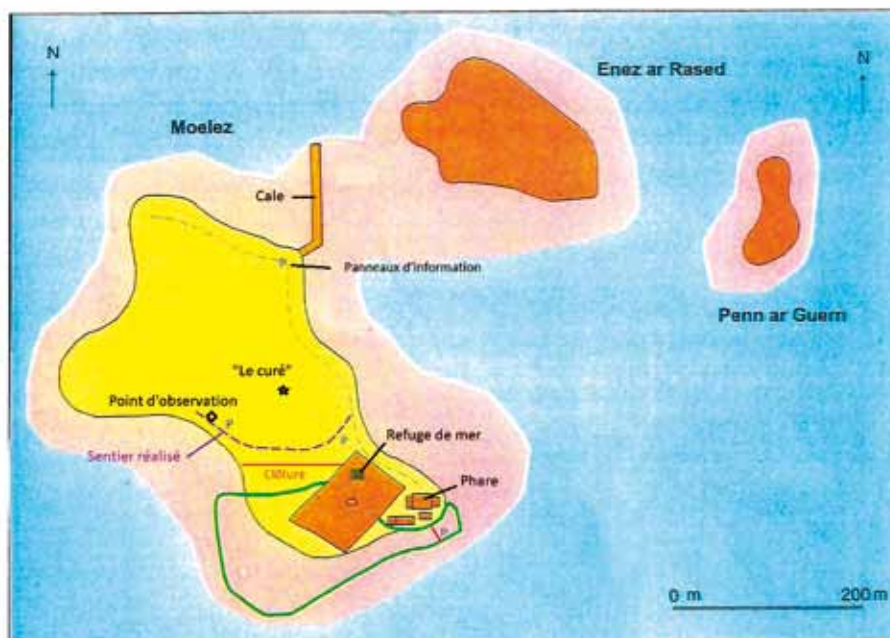
d'une première signalisation : un ruban de balisage entourant le site de nidification. Ainsi, protection et gestion de la colonie peuvent être organisées [5].

Premières actions et péripéties diverses

Il faut s'attaquer au problème principal, les dérangements, car un rien empêche les sternes de s'installer ou provoque des envols qui peuvent être catastrophiques pour la réussite de la nidification. De petits panneaux sont confectionnés. Charles et Éliane Le Roux avertissent les gens qui débarquent des dangers qu'occasionnent ces perturbations. Mais les visiteurs divers, plaisanciers, pêcheurs, pique-niqueurs, accompagnés parfois de leurs chiens non tenus en laisse, acceptent assez mal qu'on leur demande d'éviter de s'approcher de la colonie ou de faire le tour de l'île comme ils en ont l'habitude. Un gros travail de sensibilisation et de pédagogie s'impose.

Le deuxième problème est lié à la pression exercée par les goélands argentés : ceux-ci s'installent plus tôt, sur la zone

l'île aux Moutons, une île partagée



LEGENDE

1. Les propriétés de l'Etat

- Domaine Public Maritime
- Propriétés de l'Etat
- Aérogénérateur, propriété de l'Etat (DDE)
- Cale d'accostage, propriété de l'Etat, (DDE)

2. Les biens de la commune de Fouesnant

- Refuge de mer
- Sentier public

3. La propriété privée

- Propriété de la Société Civile de l'Odet- DPNI

4. Un gestionnaire

- Zone de nidification des sternes, gestion SEPNB

[5] L'île aux Moutons, une île partagée. Situation à la fin des années 1980. Depuis lors, les biens de l'Etat ont été transférés au Conservatoire du Littoral.

de nidification habituelle des sternes. Une partie d'entre eux se livre ensuite à une prédation des œufs et des poussins. Un programme pluriannuel d'éradication sera nécessaire comme il l'a été à l'île aux Dames une dizaine d'années auparavant³.

L'année 1991 sera mémorable à plusieurs titres : un bateau est acheté en mai par la SEPNB, un beau zodiac de 4,7 m, un Futura rouge doté d'un moteur de 25 cv.

Il est entreposé sous le pommier, dans le jardin des Le Roux à Pendruc, et le mener jusqu'à la petite cale devant leur maison est déjà toute une affaire ! Une équipe se met en place : Roger Gouriou, Jean-Paul Le Pelleter, Jacques Le Meur dit Toto, Gilles Gourmelen [6].

À nouveau, une soixantaine de couples de sternes s'est installée au pied du phare mais l'enthousiasme est de courte durée. Durant

3. Sur l'archipel des Glénan, île aux Moutons comprise, les premières campagnes d'éradication à vaste échelle des goélands argentés ont commencé en 1978 (A. Thomas, comm. pers.).



L'équipe de la SEPNB, visite une fois de plus la colonie de sternes implantée sur l'île.

[6] De gauche à droite : Roger Gouriou, Éliane et Charles Le Roux à pied d'œuvre, printemps 1991 (Le Télégramme, 27/05/1991).

ce printemps, des conditions météo particulièrement mauvaises ruinent en grande partie la première ponte des sternes. Le dimanche 23 juin, quand ils débarquent sur l'île, Charles et Éliane découvrent avec stupeur que les panneaux d'information ont été jetés à la mer et que les nids ont été piétinés, saccageant la deuxième ponte. Cet acte de vandalisme a été commis entre leurs deux visites. La SEPNB porte plainte contre X, Charles et Éliane Le Roux se désolent : « Tant d'efforts anéantis, une

reproduction réduite à zéro et le risque de voir les sternes désertir cette zone à jamais... »⁴. Néanmoins, une troisième ponte tardive permettra l'envol de 28 poussins. Cette année-là, 25 allers-retours ont été effectués pendant la période du 2 mai au 18 août, et chaque dimanche, un animateur bénévole a attendu les visiteurs pour leur permettre d'observer les oiseaux à la longue vue [7].

Au début du printemps 1992, les Le Roux découvrent une île où les goélands sont



[7] Première génération de panneaux pédagogiques peints par René Le Marchand.

4. Ouest-France, 25 juin 1991

maîtres des lieux. Les fougères, alimentées par leurs fientes, ont beaucoup poussé. Afin de maintenir un site accueillant pour les sternes, la végétation est fauchée et le programme d'éradication des goélands est repris avant l'installation des sternes sur le site. Bénéficiant des conseils d'Ewen de Kergariou⁵, conservateur de l'île aux Dames, et après autorisation du Ministère de l'environnement, des appâts empoisonnés à l'alpha-chloralose (d'appétissantes tartines roses qui ressemblent à du tarama !) sont déposés et localisés précisément. Il faut ensuite récupérer les cadavres et les appâts non consommés. Les nids sont détruits et les œufs stérilisés par centaines. Ces interventions sont menées avec réticence, voire répugnance, et chacun en garde le souvenir d'une « sale besogne ». Mais la survie de la colonie est à ce prix : sur l'île du Loch, au cœur de l'archipel des Glénan, les sternes, soumises à la compétition avec les goélands, ont disparu, comme cela avait été le cas dans les années 1970 pour d'autres colonies comme celle de l'île de Méaban à l'entrée du golfe du Morbihan⁶. Ces éradications seront renouvelées chaque année et, peu à peu, le nombre de goélands cherchant à nidifier aux Moutons diminuera jusqu'à être pratiquement nul en 2019. La saison 1992 se solde par une centaine de couples (30 de caugek et 80 de pierregarin environ). Charles Le Roux déclare aux journalistes d'*Ouest-France* le 29 mai : « Nous nous donnons trois ou quatre ans pour relancer la colonie de sternes aux Moutons. Si rien ne change d'ici là, on pourra juger le combat pratiquement perdu ».

Les années qui suivent sont émaillées de réussites, de déceptions et d'incidents plus ou moins dramatiques.

Le 28 juin 1993, c'est « l'affaire Ushuaïa » ! Un hélicoptère, affrété pour les besoins de l'émission de télévision Ushuaïa de Nicolas Hulot qui fait un reportage sur Tabarly, atterrit sans autorisation sur les Moutons, provoquant un envol massif de la colonie de sternes et la mort de nombreux poussins. La SEPNB dépose une plainte contre X, le producteur-animateur qui n'était pas sur place présente des excuses au nom de son équipe.

En 1997, en pleine saison de nidification, cinq voiliers de l'UCPA de Bénodet, et 17 stagiaires ont monté une grande tente, fait un feu de camp et entrepris de bivouaquer sur l'île !

Une autre fois, en mai 1998, Charles et Éliane découvrent des cibistes qui ont installé les antennes de leur émetteur sur le toit du refuge de mer et s'apprêtent à « communiquer » à l'autre bout du monde, en toute innocence...

De l'aventure à la gestion

Au fil du temps, la gestion de la colonie se met en place, se rode et s'affine. Les sternes préfèrent désormais nicher à l'intérieur de l'enclos du phare et dans le secteur sud-ouest au-delà du mur. Dès le mois d'avril, le site est préparé : un grillage amovible est installé avec des panneaux qui interdisent au public la zone protégée, le sentier qui permet aux visiteurs de se rendre au poste d'observation est tracé et entretenu, le minuscule refuge de mer repeint, équipé de deux lits superposés est prêt à accueillir les bénévoles, la végétation est contrôlée. Il faut par exemple arracher les bettes maritimes et les matricaires pour les caugek qui apprécient un sol ras avec, toutefois, une bande de végétation protectrice ! Espèce essentiellement maritime, d'abord minoritaire sur l'île, leur nombre augmente régulièrement : 280 couples en 1994, 350 en 2000, 600 en 2002. Chacun espère le retour de la rare sterne de Dougall, menacée, car quelques couples ont réapparu en 1994 et 1995. On sait que « cette espèce ne niche que dans des colonies stables, en association avec les caugek et les pierregarin » (Leroux *et al.*, 1989).

On a donc disposé à leur intention des nichoirs en bois (« des chââlets suiliisses » blague Charles Le Roux avec l'accent) et construit des abris en pierres plates, façon mini-dolmen. En 1996, victoire ! Un couple niche et un poussin naît qui est suivi jusqu'à l'envol [8].

L'équipe de bénévoles compte maintenant, outre les deux conservateurs, une dizaine de personnes. Aux fidèles de la première heure se sont joints Pierre Montfort, Patrice Bernard, les Marvy, René Le Marchand, Louis Guillou qui surveillent la colonie ou accueillent les visiteurs. Il apparaît néanmoins de plus en plus nécessaire que quelqu'un soit présent quotidiennement sur le site si l'on veut assurer le succès de production de jeunes à l'envol. C'est chose faite à partir de 1994, la SEPNB

5. Lettre aux Le Roux, 30 janvier 1992

6. JONIN M., op. cit. p.14



C. Chebani



Y. Jacob

[8] Sterne de Dougall doublement baguée sur son nichoir en bois numéroté ; Abri en pierre pour les sternes de Dougall.

engage plusieurs gardiens qui se relaient du 15 juin au 30 juillet, ravitaillés chaque semaine en eau et nourriture par la section qui continue à être présente avant et après cette période, au moment de l'installation des sternes et jusqu'à leur départ courant août, effectuant ainsi une moyenne de 25 à 30 rotations par saison.

Parallèlement, le travail de sensibilisation se poursuit auprès du public. Régulièrement, des articles d'*Ouest-France* et du

Télégramme, des reportages de télévision rendent compte de l'état de la colonie et des actions engagées [9].

Des affichettes sont placées dans les ports à l'intention des plaisanciers. Le point d'observation s'enrichit de deux longues-vues supplémentaires et de nouveaux panneaux peints par René Le Marchand et Louis Guillou présentent les différentes espèces de sternes. Les visiteurs, de plus en plus nombreux, souvent plus de mille



[9] L'équipe de Bretagne Vivante-SEPNB à poste en juin 2001. À droite, Charles Le Roux, jumelles en mains, à gauche, Éliane Le Roux, de dos.

par saison, apprécient ces informations fournies par les bénévoles, les félicitant de leur action et les encourageant. Bien sûr, il y a toujours de mauvais coucheurs qui pénètrent dans la zone de nidification, s'approchent trop près des grillages, ne contrôlent pas leurs chiens, regrettent le temps où ils pouvaient circuler librement, pestent contre les « écolos », mais ils sont rares finalement. Plus de 1 780 visiteurs sont comptabilisés en 1999, année où l'APPB (arrêté préfectoral de protection de biotope), demandé par Charles Le Roux, est enfin accordé, renforçant ainsi la protection du site sur la partie terrestre.

Marée noire de l'Erika

Noël 1999 : la marée noire provoquée par le naufrage de l'Erika n'épargne pas l'île aux Moutons et le mazout visqueux souille sur 150 mètres le secteur où les sternes nidifient. En mars 2000, dix soldats du 16^e régiment d'infanterie de Rennes sont à pied d'œuvre pour nettoyer le rivage pendant huit jours : travail de fourmis, urgent car dans un peu plus d'un mois les sternes arriveront ! Le journaliste Yves-Marie Robin⁷ écrit : « Protégés par des combinaisons et toujours deux paires de gants en plastique, certains nettoient la roche dure avec des jets d'eau puissants ou ramassent le mazout à la truelle. Deux autres lustrant dans un grand bac, à la brosse métallique, les galets intégralement souillés. Les déchets

récoltés seront par la suite acheminés par un navire des Phares et Balises jusqu'à Concarneau puis transportés à Donges, près de Saint-Nazaire ».

Charles et Éliane Le Roux, venus piloter l'opération et donner un coup de main avec quelques bénévoles, dorment et mangent ainsi que les soldats à bord du navire-école de Brest, le *Chacal*, que la Marine nationale a mis à leur disposition et qui mouille à proximité de l'île. Ils se souviennent du jour où, en tant que conservateurs de la réserve, ils ont été invités à manger dans le carré du commandant et de leurs vains efforts pour entretenir une conversation avec ce dernier qui desserrait à peine les dents, sans doute consterné de voir des militaires à quatre pattes, réduits à nettoyer des galets à la brosse ! Ironie, cette saison est particulièrement féconde : 355 couples de caugek et 78 de pierregarin.

Passage de relais

Pendant les années qui suivent, la bonne santé de la colonie se confirme, l'arrêté ministériel de protection de biotope sur le DPM (Domaine public maritime) est signé en décembre 2003, venant ainsi compléter le dispositif réglementaire de protection. Charles et Éliane, au bout de tout ce temps, désirent passer le relais et Patrice Bernard accepte de devenir à son tour le conservateur de la réserve associative des Moutons.

7. Ouest-France, 10 mars 2000



A. Louvet

Sterne de Dougall posée sur le muret du phare, récompense de tant d'efforts !

Arrive 2005 : le comptage dénombre 1 199 couples de caugek, 112 de pierregarin et... 18 couples de Dougall ! La même année, un programme Life Nature⁸ « Conservation de la sterne de Dougall en Bretagne » est accepté par l'Union européenne en octobre. Il débute en janvier 2006 pour une période de cinq ans et, dans ce cadre, la SEPNEB – Bretagne Vivante engage une salariée : Brigitte Carnot qui occupera le poste salarié de garde animatrice jusqu'en 2014.

Le temps des pionniers est terminé. Charles et Éliane Le Roux ont accompli avec succès la mission qu'ils s'étaient donnée : la colonie de sternes qui avait failli disparaître est sauvée.

Comme disent aujourd'hui les jeunes : « Respect ! » ■

Bibliographie

JONIN M. 1989 – Des sternes et des hommes. *Penn Ar Bed* n°135, pp. 13-15.

LE ROUX É. 1993-2005 – Carnets de terrain

LE ROUX É. et C. 1992-2005 – Rapports annuels d'activité pour Bretagne Vivante-SEPNEB

LE ROUX A., THOMAS A. 1989 – Évolution de la population bretonne de sternes de Dougall et stratégie de protection. *Penn Ar Bed* n°135, pp. 16-18.

MUIS A.-S. 2001 – L'île aux Moutons entre identité, insularité et tourisme. *Mémoire de Maîtrise de Géographie*. Brest, Université de Bretagne Occidentale.

Articles de presse

Le Parisien 08/07/1993 – Les amis des oiseaux accusent Nicolas Hulot

Le Télégramme 07/03/2000 – Opération sternes aux Moutons

Le Télégramme 22/07/1998 – L'île aux Moutons : un paradis pour les sternes

Le Télégramme 22/09/1989 – L'opération exemplaire de la SEPNEB

Le Télégramme 25/06/1991 – Nids de sternes détruits aux Glénan

Le Télégramme 27/05/1991 – Un Zodiac pour les îles

Le Télégramme 28/07/2000 – Île des Moutons : le retour des sternes après l'Erika

Ouest-France 04/07/1993 – L'hélicoptère d'Ushuaïa affole les sternes ...

Ouest-France 10/03/2000 – Aux Moutons, on attend les sternes

Ouest-France 22/07/1998 – Les sternes protégées aux Moutons

Ouest-France 25/06/1991 – Vandalisme aux îles de Glénan

Ouest-France 28/07/2000 – Les sternes bichonnées sur l'île aux Moutons

Ouest-France 29/05/1992 – La protection des sternes aux Glénan

Catherine CHEBAHI est co-conservatrice bénévole de la réserve associative de l'île aux Moutons.

8. LIFE : acronyme de l'Instrument Financier pour l'Environnement ; fonds de l'Union européenne pour le financement de sa politique environnementale